

Compte-Rendu du CHSCT

Du 24 juin 2020

Le CHSCT du 24 juin 2020 a été présidée par M. DUTHEIL (Directeur DNGCD)

Composition Administration : Mme ROUMEAU (Chef PRH) - M. ROUMEAU (Chef PEM) - M. MALLET (Conseiller Prévention DNGCD) - M. MORMINA (Chef PMR) - Mme HALLER (Pôle Immobilier DNGCD) - M. BURVINGT (Conseiller BEAT DNGCD) - M. BALLARIN (Directeur SGCDMED) - M. FAYOLLET (Directeur SGCDMMNA) - M. PICARD (Chef PSG SGCDMMNA) - M. COSSOU (Assistant de Prévention SGCD AG) - Mme LEMARIE (Assistante de Prévention SGCD MMNA) - Mme PROUST (Assistante de Prévention SGCD MED) - M. DE BLOCK (ISST Aéromaritime) - M. GUYENOT (ISST Finances) - Dr DUHAMEL (Médecin de Prévention_76) - Dr CLEMENCEAU (Médecin de Prévention_83) - Mme CANTET (Infirmière_83) - Dr GALLET (Médecin de prévention_44-56) - **OS représentées** : USD-FO - UNSA - Solidaires - CGT - CFDT

Le Président du CHSCT a tout d'abord tenu à rappeler les liens forts entretenus entre l'État-Major et la Médecine de Prévention lors de la mise en place et le suivi des PCA et PRA. Le terme de l'état d'urgence étant proche, lesdits acteurs poursuivent leur étroite collaboration afin que la DNGCD puisse assurer une forte mobilisation opérationnelle tout en garantissant la sécurité de tout un chacun.

Le Président a en outre invité les OS à faire part de leurs avis et propositions en matière de dépenses destinées à améliorer le quotidien des agents garde-côtes.

Nous adressons nos plus sincères condoléances aux parents, amis et collègues de M. Morgan LADAN, notre collègue de la BSN de Bayonne, décédé hier des suites d'un accident de la route.

■ Adoption des procès-verbaux des 11 mars et 28 avril 2020

Les PV susmentionnées ont été adoptés par l'ensemble des OS représentées.

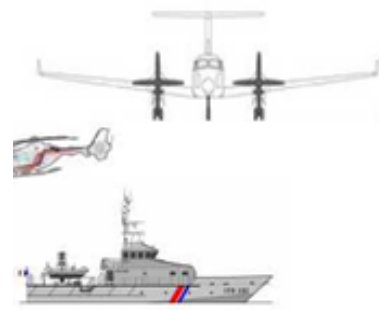
■ Examen des fiches RPS

Face à la revendication de certaines OS, la Chef du PRH a rappelé que l'anonymisation des fiches RPS n'était en rien une obligation dans le cadre de la tenue des CHSCT, ses membres étant tenus à une stricte confidentialité. L'Administration a toutefois concédé aux OS la transmission des fiches RPS au fil de l'eau une fois qu'elle aura pu statuer sur les situations problématiques dont il est fait état par leur biais.

Chacune des fiches RPS transmises dans les délais impartis depuis le dernier CHSCT ont été soigneusement examinées : EM, SGCD, Médecine de Prévention, Conseiller BEAT, Chef du PRH, Conseiller de Prévention, ISST(s) ont d'ores et déjà été mobilisés - ou le seront sous peu - afin d'apporter une réponse efficiente aux difficultés rencontrées par nos collègues garde-côtes. M. le Directeur de la DNGCD a rappelé qu'il s'agissait là d'une méthode systématisée appliquée à l'occasion de tout signalement ou de toute modification structurelle au sein de la Direction.

■ Note DNGCD n°20481 du 12.06.2020

SND&SNCD & L'USD-FO s'est faite l'écho des agents concernés qui jugent cette note abrupte et inadaptée aux attentes VIO des unités : demander aux chefs d'unité de revenir de manière rétroactive sur ce qui avait été préalablement accordé aux agents n'est pas acceptable. Les unités sc'n'ent s'adapter aux besoins opérationnels : L'USD-FO considère donc que l'adaptabilité doit se faire à double sens et que l'utilisation de Mathieu doit rester souple. L'USD-FO a obtenu du DI de la DNGCD la révision de cette note que les unités aériennes n'ont pas eu à l'appliquer en l'état. Une nouvelle version du PRA précisera l'évolution des conditions de travail des unités au vu des changements notoires de la situation sanitaire en France.



Union Syndicale des Douanes

■ La situation de la DNGCD au 24 juin 2020

Les OS ont interpellé le DI afin qu'il leur fasse part de la situation générale de la DNGCD à l'instant T. Ce dernier a fait part des observations suivantes :

- l'esprit actuel de la garde-côtes douanière est celui d'un retour à la normale dans la mesure où l'environnement et les outils permettent de travailler dans des conditions nominales et sanitaires recevables. Cette position fait écho à la fin annoncée de l'état d'urgence fixée au 10 juillet prochain et au mouvement généralisé de reprise de l'activité largement encouragé par nos autorités
- la DNGCD s'inscrit dans une logique de reprise harmonisée : exit la reprise à deux vitesses puisque les unités sont toutes invitées, sans exception, à mobiliser leurs moyens dès lors que cela est possible

Examen des mentions inscrites au registre SST

DF28_ Des marches montées à l'envers

Demande Une petite dizaine de marches de la DF28 ont été montées à l'envers et nécessitent donc d'être démontées et remontées convenablement. De surcroît, il semblerait que ces mêmes marches ne soient pas suffisamment larges ce qui rend leur usage d'autant plus problématique. Ce problème a été signalé pour la première fois il y a plus d'un an, alors même que la vedette était toujours sous garantie SOCARENAM.

Réponse M. le Directeur du SGCD_MED a confirmé avoir fait appel à garantie. Il a toutefois précisé qu'il n'était pas certain que ce problème puisse être résolu, ce qui met une fois en plus en exergue les problèmes de qualité de service du chantier naval.

DFP2_Unposte d'accostage non sécurisé

Demande Le poste d'accostage habituel du DFP2 se trouve en dehors d'une enceinte sécurisée et rend les personnels et le moyen vulnérables à des tentatives d'agression.

Réponse Le PMR s'est engagé à commander le matériel nécessaire à l'installation d'une grille de 35-36 m à cet endroit et, en parallèle, demande l'autorisation à la ville ou à la CCI de Brest d'effectuer lesdits travaux d'aménagement. Les grilles seront conçues de telle sorte que le ravitaillement du patrouilleur puisse se faire par ces mêmes grilles.

DNGCD_Absence de produit de nettoyage des poignées de portes

Demande Le personnel de nettoyage n'est pas doté de produit pour nettoyer les poignées de portes.

Réponse Mesures prises par le PMR : l'équipe de nettoyage dispose désormais des produits nécessaires et assure l'ensemble des tâches ménagères requises.

DF44_Dotation en visières pour les travaux en espace confiné

Demande Situation sanitaire oblige, les mécaniciens souhaiteraient être dotés de visière en complément du masque lors de leurs interventions en salle des machines

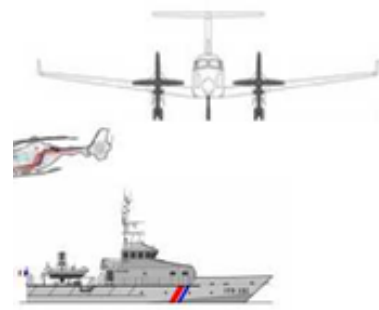
Réponse La Médecine de Prévention n'est pas favorable au port de cet EPI supplémentaire qui, au cas d'espèce, peut entraîner des problèmes de tolérance (chaleur). SGCD_MMNA_ Dalles LED, dalles acoustiques et prises électriques

Demande : Le bureau de la cellule CAC a fait l'objet d'une demande de rénovation qui comprend : l'installation de dalles LED en lieu et place des plafonniers néon ; l'installation de dalles acoustiques en lieu et place des dalles du plafond actuellement implantées ; l'ajout de prises électriques.

Réponse Ces travaux seront financés sur le BOP. L'ISST a précisé que les catégories de LED n'étaient pas toutes équivalentes et qu'il était préférable de favoriser un éclairage indirect ou, à défaut, un système d'éclairage à intensité variable.

DF65_Dotation en gilets tactiques terrestres





Demande_ Dans le cadre des VNC, les 8 agents de la brigade souhaiteraient être dotés de gilets tactiques terrestres (gilets multi-poches permettant de porter sur soi l'ensemble du petit matériel idoine).

Réponse_ Les demandes en équipements de sécurité et de protection étant fort nombreuses, un GT équipements aéro-maritimes - qui permettra de faire le point sur le niveau d'équipements requis par les personnels garde-côtes (par agent et par bord) - sera mis en place. Il permettra ainsi de formaliser la demande près la DG via une démarche homogène entre façades.

DF65 Prescription d'une combinaison « anti-acide »

Demande_ Dans le cadre de la maintenance navale, demande de dotation d'une combinaison « anti-acide ».

Réponse_ Il existe un avis RTNR en la matière, lequel sera pris en compte pour traiter la présente demande.

DF65 Dotation en lampes ATEX

Demande_ Dans le cadre des VNC, demande de dotation en lampes torche aux normes ATEX

Réponse_ Les demandes en équipements de sécurité et de protection étant fort nombreuses, un GT équipements aéro-maritimes - qui permettra de faire le point sur le niveau d'équipements requis par les personnels garde-côtes (par agent et par bord) - sera mis en place. Il permettra ainsi de formaliser la demande près la DG via une démarche homogène entre façades.

DF62 Dotation protections auditives

Demande_ de dotation en protections auditives individuelles.

Réponse_ La demande va être visée par la Médecine de Prévention. Le sujet est renvoyé au GT de septembre (cf.supra).

Ce qu'il faut retenir...

- Toute demande concernant une dotation en fauteuil doit faire l'objet d'une prescription du médecin du travail
- La Médecine de Prévention sera présente au GT Équipements-Protections prévu courant septembre
- La mention dans le registre SST pallie une demande préalable non exécutée : **dans une première approche, il est demandé aux agents de privilégier l'expression de besoin dans OSCAR.**
- Les mentions au registre SST transmises hors délai ne seront traitées qu'à l'occasion du prochain CHSCT

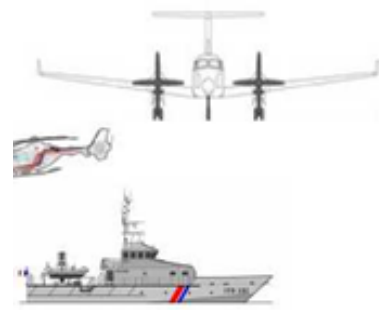
■ **Présentation du tableau de suivi des accidents de service**

Le Conseiller de Prévention a présenté aux membres du CHSCT le tableau de suivi des accidents de service utilisé dans le cadre de ses fonctions. Il devrait être complété par des Fiches d'Analyse des Accidents de Travail : cet arbre des causalités sera rédigé avant le prochain CHSCT. Trois nouveaux accidents de service ont été recensés depuis le 11 mars dernier. La fiche de recommandations relative aux accidents de plongée a été annexée au Manuel de Sécurité Hyperbare diffusé le 23 juin 2020.

■ **Présentation du projet de registre dématérialisé SST et DGI**

Il existe aujourd'hui 2 registres semblables en apparence mais au champ d'application différent ; à savoir :

- Le Registre Santé et Sécurité au Travail (RSST) basé sur l'actuel Cahier Hygiène et Sécurité actuellement en place dans les bureaux
- Le Registre Signalement Danger Grave et Imminent (RSDGI), Registre n'acceptant que les demandes entrant dans le champ d'application du droit d'alerte



La dématérialisation de ces deux registres a pour vocation d'augmenter la vitesse de traitement des demandes, de simplifier les procédures, de permettre une vision globale du registre, de centraliser les informations utiles (liste membres CHS ; DUERP-PAP;CR CHS ; calendrier CHS ; autres informations transmises par le CHS ; documents utiles ; liens externes). La version dématérialisée du registre SST-DGI devrait être testée dès le mois de juillet pour une utilisation effective au 1^{er} septembre.

■ Rapport de visite de l'ISSTA

L'ISSTA Michel DE BLOCK a présenté aux membres du CHSCT plusieurs de ses travaux, parmi lesquels :

1. Rapport Immobilier-Conditions de travail_BGC Dunkerque

L'absence de secrétariat est synonyme de conditions de travail dangereuses pour le chef d'unité qui ne peut se dédier aux seules activités opérationnelles en mer

Les agents de la DF37 sont amenés à intervenir de manière fréquente dans des opérations de secours à migrants. Ces missions impliquent l'usage de matériel médical et d'EPI spécifiques ainsi que l'application d'une doctrine d'action dont l'écriture incombe à la DNGCD (en attente)

2. Avis technique Installation de locaux provisoires. Margny-Lès-Compiègne

Contexte_

Une cohabitation laissant à désirer

La DNGCD occupe actuellement des locaux situés à Dugny dont un hangar qu'elle partage avec l'industriel Dassault. Cette cohabitation est loin de faire consensus : pour la Direction de la Sécurité Aéronautique d'État (DSAé), les conditions d'exploitation de notre EC135 ne sont pas conformes au cadre fixé.

Un bail très coûteux

Lesdits locaux sont occupés moyennant un bail - extrêmement coûteux pour l'Administration - qui arrive à expiration fin 2020. La question de son renouvellement s'est donc posée et, au vu des éléments précités, la DNGCD a opté pour la délocalisation géographique de la Brigade de Surveillance Aéro-Terrestre.

L'installation de la BSAT à Margny-Lès-Compiègne

La DNGCD a donc fait le choix de la recherche de nouveaux locaux et prospecté en ce sens. C'est une proposition de la Communauté d'Agglomération de Margny-Lès-Compiègne qui a finalement été retenue. La DNGCD occupera de ce fait une ancienne base de l'ALAT. La proposition de ladite Communauté d'Agglomération s'opère en deux temps :

1. Le relogement de la BSAT dans des installations provisoires durant la construction d'installations neuves
2. La migration de l'unité vers ces locaux définitifs soumis à bail

Une opération en deux temps_

Partie RH

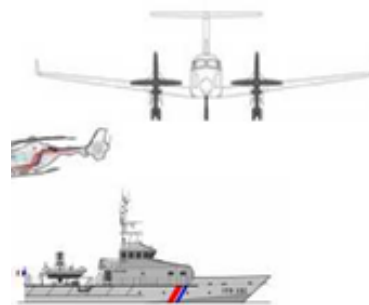
La partie maintenance a été traitée lors du dernier CT (maintenance de l'unité déportée dans un premier temps à LH puis assurée, par la suite, via un marché de maintenance - dispatching des ER vers les autres échelons)

L'équipe de maintenance de la BSAM ddu Havre pourra être renforcée ponctuellement en cas de besoin.

La partie : personnels navigants (qui se délocalisent à Marly-Lès-Compiègne) sera traitée lors du prochain CT

Partie Matériel

L'opération de transfert d'une partie du matériel de la BSAT de Dugny vers Marly-Lès-Compiègne est actuellement à l'étude. Parallèlement, le Directeur Technique de la DNGCD ainsi que l'Opérateur Soutien supervisent la ventilation du matériel de l'échelon technique vers ses homologues nationaux. Le plan d'action afférent a été mis en place dans le but de coller aux réalités et aux besoins des différents échelons techniques concernés. Un déménageur a d'ores et déjà été sollicité pour assurer la phase physique de l'opération. À noter que l'ensemble du matériel ne sera pas transféré : la DI d'IdF ou une association spécialisée dans la rénovation des meubles d'État récupérera le surplus de matériel. L'unité attendra d'investir ses nouveaux locaux pour faire l'acquisition de matériel neuf.



Union Syndicale des Douanes

L'USD-FO a rappelé qu'un sujet sous-jacent à cette opération de délocalisation continuait à préoccuper OS» 'ensemble des agents concernés : la qualification ou non de ladite opération de « restructuration » par la DG. Cette décision sera lourde de conséquences, eu égard, entre autres, au passif de l'unité dont la fermeture a un temps été imaginée. L'USD-FO considère qu' 'au vu des dispositions de l'arrêté du 27 juillet 2017 désignant les opérations de restructuration des services centraux et des services déconcentrés de la DGDDI ouvrant droit au complément indemnitaire d'accompagnement, la restructuration est de mise.

Ce qu'il faut retenir...

- Le DI s'est engagé à faire le point sur l'ensemble des rapports émis par l'ISSTA dès le mois de septembre et à mettre en œuvre l'ensemble de ses recommandations dès que possible.
- L'association de l'ISST au projet de construction des nouvelles vedettes garde-côtes n'est pas totalement exclue par le DI ; toutefois, il a tenu à rappeler que le sujet central en la matière est bien celui de la rédaction du cahier des clauses techniques rédigé par FIN2 et non par l'EM.
- La *deadline* pour le déménagement de la BSAT de Dugny est fixée à fin octobre.
Une visite des nouveaux locaux de la BSAT par les représentants du personnel peut être envisagée au besoin
- La qualification ou non de l'opération de délocalisation de la BSAT de « restructuration » sera à l'ODJ du CT reporté du 7 juillet prochain

■ Point relatif au Chrome 6

L'ensemble des opérations prévues dans le cadre de la découverte de taux de chrome 6 supérieurs à la normale à bords de certains de nos moyens maritimes ont été retardées du fait de la crise sanitaire mais restent de mise. De ce fait, les personnels de Point-à-Pitre et St Martin vont être soumis aux mêmes processus de détectations que ceux du DFP3. Les ordonnances nécessaires pour faire procéder à ces analyses ont d'ores et déjà été demandées au médecin de prévention en poste aux Antilles. Si ces ordonnances tardaient à être délivrées, le médecin référent pour la DNGCD se substituerait à son homologue antillais. Les résultats des premiers examens demeurent fort encourageants.

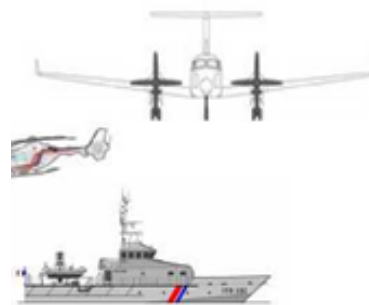
■

Point relatif au Covid-19

Le CHSCT du 24 juin a été l'occasion pour l'Administration de dresser le bilan de la période de crise que nous avons traversée et dont nous sortons à peine. Ci-après, quelques données clés « DNGCD&COVID-19 » : agents malades : 25 - agents hospitalisés : 1 - agents toujours placés en 14aine : 1 - fiches réflexe : 15 (consultables sur NAERO) - budget dépensé : 218 232 euros (EPI, plexiglass, gels hydroalcooliques, repas etc.)

Vers une situation normalisée...

La situation sanitaire étant, pour le moment, stabilisée, le pays assume une stratégie de retour à la normale. La DNGCD n'échappe pas à cette logique : la Médecine de Prévention a d'ailleurs donné son feu vert à la reprise nominale de l'activité garde-côtes. Les bordées peuvent donc désormais assurer leurs missions selon une composition classique à condition de respecter les préconisations sanitaires de mise depuis plusieurs semaines ainsi que certaines mesures relatives aux nuitées à bord (repos en mode tête-bêche ; couchage séquencé ; rideaux individuels). Ces nouvelles dispositions vont permettre une remontée en capacité de nos bords.



Union Syndicale des Douanes

Si les prochaines cotations pourront être faites normalement, le questionnaire médical utilisé durant le PCA et le PRA reste en vigueur. La prise des repas se fera en plusieurs services ou dans différents espaces consacrés. Ces instructions ont été transmises dans la version mise à jour du PRA.

■ Questions diverses

Des vestiaires transformés en bureaux

Les vestiaires peu utilisés de l'EM ont été transformés dans l'urgence pour accueillir de nouveaux agents. La salle de bain - qui dispose d'une belle surface - reste à disposition des personnels qui souhaitent se changer sur leur lieu de travail. Cette situation n'a visiblement pas vocation à s'éterniser puisque l'opération de récupération des locaux du 4ème étage encore non occupés par nos services devrait se faire sous peu. Ces locaux serviront, notamment, à l'installation de nouveaux agents parmi lesquels : 4 apprentis, une psychologue, un officier de sécurité aérienne, un officier de sécurité maritime, un agent du pôle qualité navigation. Cette surface supplémentaire permettrait, par ailleurs, de doter la DNGCD de locaux syndicaux et d'une salle de formation qui lui font aujourd'hui défaut. D'ici la fin de l'année 2020, 6 à 8 personnes devraient donc rejoindre les rangs de l'EM.

Des caméras de surveillance à la DNGCD

Afin d'assurer la sécurité des locaux, des agents et notamment des personnels de permanence, des caméras de surveillance ont été installées dans les couloirs des trois étages de l'EM. S'agissant d'un bâtiment administratif ne recevant pas de public, aucune obligation d'information ou de déclaration à la CNIL n'est de mise. En revanche, un mail d'information avait été adressé aux personnels du bâtiment. Un panneau d'information à vocation dissuasive sera installé pour avertir le public de la présence de ce dispositif. A noter que l'intérieur des bureaux n'est pas filmé et que leur entrée a été floutée.

L'emport de l'arme en vol

La refonte du MAXEX A, implique que les personnels navigants effectuent leurs missions armés.

Une note suspensoir permet pour le moment d'y déroger.

Le DI a tenu à souligner que des équipements spécialisés et techniques d'emport sont d'ores et déjà utilisés chez nos homologues de l'AEM. Ils serviront de base à l'établissement d'une procédure d'emport de l'arme en vol pour la DNGCD. Le Comité de Révision du MANEX A du 15 septembre prochain sera l'occasion d'en débattre. Pour donner suite à cela, un cadre d'emploi sera établi.

L'USD-FO a tenu rappeler qu'au cas d'espèce, l'harmonisation ne faisait pas forcément sens. Il existe au contraire un réel intérêt à distinguer les situations selon le type d'unités et les missions concernées.

Un budget pas totalement consommé

Il reste à la DNGCD 100 000 euros à dépenser. Cet argent devrait être engagé pour financer certains équipements innovants et certaines formations.

Des nouveaux locaux pour la BSN de Port de Bouc

Cette unité à l'histoire remarquable en termes de contentieux évolue désormais dans un environnement complexe. Pour mémoire, la vedette avait été vandalisée ; ses fusées volées. L'estimation du coût des travaux de rénovation du bâtiment actuellement occupé par l'unité a poussé la DNGCD à rechercher une solution alternative : le relogement de la BSN dans de nouveaux locaux. Les recherches ne font que commencer. L'Administration tiendra les OS informées de l'évolution de la démarche.

Prochains RDV CT

reporté_07.07.2020

CHSCT 14.10.2020

Pour USD-FO, vos représentants

Claire DENIS (Suppléante), Guy-Eric IMBERT (Expert)